



Déclaration de revenus et de prestations

Identification

ON 1

Apposez ici votre étiquette personnalisée. Corrigez tout renseignement inexact. Si vous n'apposez pas d'étiquette, inscrivez ci-dessous vos nom et adresse en lettres majuscules.

Prénom

Nom légal

Adresse postale : app. numéro et rue

C.P.

R.R.

Ville

Prov./terr.

Code postal

continuez à la page suivante →

Renseignements sur votre lieu de résidence

Indiquez la province ou le territoire où vous résidiez le **31 décembre 2005** :

Indiquez la province ou le territoire où vous résidez actuellement si différent de votre adresse postale à la page 1 [ci-dessus] :

Si vous étiez travailleur indépendant en 2005, indiquez la province ou le territoire où se situait votre entreprise :

Si vous êtes **devenu résident du Canada** ou **avez cessé** de l'être **en 2005**, donnez :

la date d'entrée

Mois	Jour

 ou la date de départ

Mois	Jour

Renseignements à votre sujet

Inscrivez votre numéro d'assurance sociale (NAS) si vous n'apposez pas d'étiquette :

Numéro d'assurance sociale							

Inscrivez votre date de naissance :

Année			Mois		Jour	

Votre langue de correspondance :

Français

Your language of correspondence:

English

Cochez la case qui indique votre état civil le 31 décembre 2005 :
(lisez d'abord la section du guide intitulée «État civil»)

- 1 Marié(e) 2 Conjoint de fait 3 Veuf (veuve)
4 Divorcé(e) 5 Séparé(e) 6 Célibataire

continuez à la page suivante →

Renseignements sur votre époux ou conjoint de fait

(si vous avez coché 1 ou 2 à la page 3 [ci-dessus])

Inscrivez son NAS s'il ne figure pas sur l'étiquette ou si vous n'apposez pas d'étiquette : _____

Numéro d'assurance sociale

--	--	--	--	--	--	--	--

Inscrivez son prénom : _____

Inscrivez son revenu net de 2005 pour demander certains crédits : (lisez le guide pour en savoir plus) _____

--	--

Cochez ici s'il était travailleur indépendant en 2005 : _____

1

Si c'est la déclaration d'une personne décédée, inscrivez la date du décès : _____

Année

Mois

Jour

--	--	--	--	--	--

N'inscrivez rien ici

--	--	--	--	--	--



Élections Canada

CETTE SECTION S'APPLIQUE **SEULEMENT** AUX CITOYENS CANADIENS. **NE PAS REMPLIR** CETTE SECTION SI VOUS N'ÊTES PAS CITOYEN CANADIEN.

À titre de citoyen canadien, j'autorise l'Agence du revenu du Canada à fournir mes nom, adresse et date de naissance à Élections Canada aux fins du Registre national des électeurs.

Oui 1 Non 2

Vous devez donner votre autorisation chaque année. Ces renseignements ne serviront qu'à des fins permises par la «Loi électorale du Canada».

Demande du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH)

Lisez le guide pour obtenir des précisions.

Demandez-vous le crédit pour la TPS/TVH?

Oui 1 Non 2

continuez à la page suivante →

Le guide contient des renseignements précieux pour vous aider à remplir votre déclaration.

Avant d'inscrire un montant sur une ligne, lisez le guide à la ligne correspondante pour en savoir plus.

N'inscrivez rien ici	172					171				

Veillez répondre à la question suivante :

Possédiez-vous ou déteniez-vous des biens étrangers dont le coût total dépassait 100 000 \$CAN à un moment quelconque en 2005? (lisez la section du guide intitulée «Revenus de source étrangère» pour obtenir des précisions)

266 Oui 1 Non 2

Si «oui», joignez le formulaire T1135 dûment rempli.

Si vous avez fait affaire avec une fiducie ou une société non résidente en 2005, lisez la section du guide intitulée «Revenus de source étrangère».

En tant que résident du Canada, vous devez déclarer vos revenus de toutes sources, canadiennes et étrangères.

Revenu total

Revenus d'emploi

(case 14 de tous les feuillets T4)

101

--	--

Commissions incluses à la ligne 101

(case 42 de tous les feuillets T4)

102

--	--

Autres revenus d'emploi

104

+	
---	--

Pension de sécurité de la vieillesse

(case 18 du feuillet T4A(OAS))

113

+	
---	--

Prestations du RPC ou du RRQ

(case 20 du feuillet T4A(P))

114

+	
---	--

Prestations d'invalidité incluses à la ligne 114

(case 16 du feuillet T4A(P))

152

--	--

Autres pensions et pensions de retraite

115

+	
---	--

Prestations d'assurance-emploi et autres

prestations (case 14 du feuillet T4E)

119

+	
---	--

continuez à la page suivante →

Montant imposable des dividendes de sociétés canadiennes imposables (lisez le guide)		120	+		
Intérêts et autres revenus de placements (joignez l'annexe 4)		121	+		
Revenus nets de société de personnes : commanditaires ou associés passifs (joignez l'annexe 4)		122	+		
Revenus de location	Bruts	160			
Revenus de location	Nets	126	+		
Gains en capital imposables (joignez l'annexe 3)		127	+		
Pension alimentaire reçue	Total	156			
Pension alimentaire reçue	Montant imposable	128	+		
Revenus d'un REER (selon tous les feuillets T4RSP)		129	+		
Autres revenus – Précisez :		130	+		

Revenus d'un travail indépendant
(lisez le guide à la section sur les lignes 135 à 143)

<u>Revenus d'entreprise</u>	Bruts	162	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<u>Revenus d'entreprise</u>	Nets	135	+	<input type="text"/>
<u>Revenus de profession libérale</u>	Bruts	164	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<u>Revenus de profession libérale</u>	Nets	137	+	<input type="text"/>
<u>Revenus de commissions</u>	Bruts	166	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<u>Revenus de commissions</u>	Nets	139	+	<input type="text"/>
<u>Revenus d'agriculture</u>	Bruts	168	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<u>Revenus d'agriculture</u>	Nets	141	+	<input type="text"/>
<u>Revenus de pêche</u>	Bruts	170	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<u>Revenus de pêche</u>	Nets	143	+	<input type="text"/>

continuez à la page suivante →

Indemnités pour accidents du travail
(case 10 du feuillet T5007)

Prestations d'assistance sociale

Versement net des suppléments fédéraux
(case 21 du feuillet T4A(OAS))

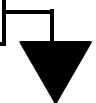
Additionnez les lignes 144, 145 et 146
(lisez le guide à la ligne 250)

Additionnez les lignes 101, 104 à 143 et 147
Voici votre **revenu total**.

144		
145	+	

146	+	
-----	---	--

=		
---	--	--



147	+	
-----	---	--

150	=	
-----	---	--

↶ Placez ici l'annexe 1 (impôt fédéral) et le formulaire 428 (impôt provincial ou territorial). Placez ici également tous les feuillets de renseignements, annexes, formulaires, reçus et autres pièces justificatives que vous devez joindre à votre déclaration.

Revenu net

Inscrivez votre **revenu total** de la ligne 150

150

--	--

Facteur d'équivalence

(case 52 de tous les feuillets T4 et case 34 de tous les feuillets T4A)

206

--	--

Déduction pour régimes de pension agréés
(case 20 de tous les feuillets T4 et case 32 de tous les feuillets T4A)

207

--	--

Déduction pour REER
(lisez l'annexe 7 et **joignez** les reçus)

208

+	
---	--

Déduction pour le Régime de pensions de la Saskatchewan (maximum 600 \$)

209

+	
---	--

continuez à la page suivante →

Cotisations annuelles syndicales, professionnelles
et semblables (selon les reçus et la case 44
de tous les feuillets T4)

212 +

Frais de garde d'enfants
(**joignez** le formulaire T778)

214 +

Déduction pour produits et services de soutien
aux personnes handicapées

215 +

Perte au titre d'un placement
d'entreprise

Brute 228

Perte au titre d'un placement
d'entreprise

Déduction
admissible

217 +

Frais de déménagement

219 +

Pension alimentaire payée

Total 230

Pension alimentaire payée Déduction admissible

220 +

Frais financiers et frais d'intérêt
(**joignez** l'annexe 4)

221 +

Déduction pour cotisations au RPC ou au RRQ pour le revenu d'un travail indépendant et pour d'autres revenus (**joignez** l'annexe 8)

Frais d'exploration et d'aménagement (**joignez** le formulaire T1229)

Autres dépenses d'emploi

Déduction pour la résidence d'un membre du clergé

Autres déductions – Précisez :

Additionnez les lignes 207 à 224, 229, 231 et 232.

Ligne 150 moins ligne 233 (si négatif, inscrivez «0»).

Voici votre **revenu net avant rajustements**.


222 + ●

224 +

229 +

231 +

232 +

233 = 

-

234 =

continuez à la page suivante →

Remboursement des prestations de programmes sociaux (si vous avez déclaré des revenus aux lignes 113, 119 ou 146, lisez le guide à la ligne 235)

235

–	
---	--

 ●

Ligne 234 moins ligne 235 (si négatif, inscrivez «0»). Si vous avez un époux ou conjoint de fait, lisez le guide à la ligne 236. Voici votre **revenu net**.

236

=	
---	--

Revenu imposable

Déduction pour le personnel des Forces canadiennes et des forces policières (case 43 de tous les feuillets T4)

244

--	--

Déduction pour prêts à la réinstallation d'employés (case 37 de tous les feuillets T4)

248

+	
---	--

Déductions pour options d'achat de titres

249

+	
---	--

Déductions pour autres paiements (si vous avez déclaré des revenus à la ligne 147, lisez le guide à la ligne 250)

250

+	
---	--

Pertes comme commanditaire d'autres années

251 +

Pertes autres que des pertes en capital
d'autres années

252 +

Pertes en capital nettes d'autres années

253 +

Déduction pour gains en capital

254 +

Déductions pour les habitants de régions
éloignées (**joignez** le formulaire T2222)

255 +

Déductions supplémentaires
Précisez :

256 +

Additionnez les lignes 244 à 256.

257 =

Ligne 236 moins ligne 257
(si négatif, inscrivez «0»)

-

Voici votre **revenu imposable**.

260 =

Utilisez votre revenu imposable pour calculer votre impôt fédéral sur
l'annexe 1 et votre impôt provincial ou territorial sur le formulaire 428.

continuez à la page suivante →

Remboursement ou solde dû

Impôt fédéral net : montant de la ligne 19
de l'annexe 1 (**joignez** l'annexe 1 même
si le résultat est «0»)

420

--	--

Cotisations au RPC à payer pour le revenu d'un
travail indépendant et pour d'autres revenus
(**joignez** l'annexe 8)

421 +

--	--

Remboursement des prestations de programmes
sociaux (inscrivez le montant de la ligne 235)

422 +

--	--

Impôt provincial ou territorial (**joignez**
le formulaire 428 même si le résultat est «0»)

428 +

--	--

Additionnez les lignes 420 à 428

Voici votre **total à payer.**

435 =

--	--

 ●

Impôt total retenu
(selon tous les feuillets de renseignements)

437

--	--

 ●

Abattement du Québec remboursable

440 +

--	--

 ●

Paiement en trop au RPC (inscrivez le montant payé en trop)	448	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Paiement en trop d'assurance-emploi (inscrivez le montant payé en trop)	450	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Supplément remboursable pour frais médicaux	452	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (joignez le formulaire T2038(IND))	454	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Crédit d'impôt de fiducie de la partie XII.2 (case 38 de tous les feuillets T3)	456	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des salariés et des associés (joignez le formulaire GST370)	457	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Impôt payé par acomptes provisionnels	476	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●
Crédits provinciaux ou territoriaux (joignez le formulaire 479)	479	+	<input type="text"/>	<input type="text"/>	●

continuez à la page suivante →

Additionnez les lignes 437 à 479

Voici votre **total des crédits.**

482	=			↓
	-			
	=			

Ligne 435 moins ligne 482

Si le résultat est négatif, vous avez un **remboursement.**

Si le résultat est positif, vous avez un **solde dû.**

Inscrivez le montant dans l'espace approprié ci-dessous.

Généralement, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée ni remboursée.



Remboursement

484

--	--

 ●

Solde dû

485

--	--

 ●

Somme jointe

486

--	--

 ●

Joignez à la page 1 un chèque ou un mandat à l'ordre du Receveur général.
Faites votre paiement au plus tard le 30 avril 2006.



Dépôt direct – Demander ou modifier (lisez le guide à la ligne 484)

Vous n'avez pas à remplir cette section chaque année. N'inscrivez rien ici cette année si vos renseignements pour le dépôt direct de votre remboursement n'ont pas changé.

Remboursement d'impôt et crédit pour la TPS/TVH – Pour demander le dépôt direct ou modifier vos renseignements, joignez un chèque portant la mention «NUL» ou remplissez les lignes 460, 461 et 462.

Remarque : Pour faire déposer votre **PFCE** (y compris certains versements provinciaux ou territoriaux semblables) dans ce **même** compte, cochez également la case 463.

Numéro de la succursale

460

(5 chiffres)

Numéro de l'institution

461

(3 chiffres)

Numéro du compte

462

(maximum de 12 chiffres)

PFCE

463

continuez à la page suivante →



Fonds ontarien d'initiative

Remplissez cette section si vous voulez faire don d'une partie ou de la totalité de votre remboursement d'impôt de 2005 au Fonds ontarien d'initiative, pour aider à réduire la dette de l'Ontario. Pour obtenir des précisions, lisez les pages provinciales.

Montant de la ligne 484 à la page 18 [ci-dessus]				1
Votre don au Fonds ontarien d'initiative	465	–		● 2
Remboursement net (ligne 1 moins ligne 2)	466	=		● 3

J'atteste que les renseignements donnés dans cette déclaration et dans tous les documents annexés sont exacts, complets et révèlent la totalité de mes revenus.

Signez ici

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Ind. rég.	Numéro de téléphone	Année	Mois	Jour
	–			

490 Pour les professionnels de l'impôt seulement

Nom					
Adresse					
Ville				Province/Territoire	
Code postal		Ind. rég.	Numéro de téléphone		
				-	

continuez à la page suivante →

N'inscrivez rien ici

487		488	
-----	--	-----	--

--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--



«Loi sur la protection des renseignements personnels»,
Fichier des renseignements personnels CRA/P-PU-005